



Appel à manifestation d'intérêt

Evaluation indépendante finale

Programme d'activités pour l'emploi des jeunes dans la province du Katanga (PAEJK)

Lieu :	République Démocratique du Congo/Province du Katanga/Axes Lubumbashi, Likasi et Kolwezi
Type de contrat :	Consultant international
Durée du contrat :	36 jours (Mai-Juillet)
Gestionnaire de l'évaluation :	Bureau International du Travail, Genève
Date de clôture pour l'envoi des dossiers :	21 Mai 2015

I. JUSTIFICATION

Le projet « Programme d'activités pour l'emploi des jeunes dans la province du Katanga (PAEJK) », financé par la Belgique, a été approuvé en avril 2012 pour un montant total de US\$ 5.3 million. La mise en œuvre du projet arrivera à terme le 31 juillet 2015. En conformité avec la politique d'évaluation du BIT, le projet est soumis à une évaluation indépendante finale. Celle-ci fait suite à l'évaluation à mi-parcours finalisée en Octobre 2014. L'évaluation aura notamment pour but d'analyser les résultats obtenus dans la perspective de leur pérennisation ainsi que d'en tirer les leçons apprises et bonnes pratiques en vue de leur réplique et dans le cadre d'une éventuelle seconde phase du projet. Elle vise également à apporter une contribution à la connaissance globale sur les stratégies de l'OIT supportant l'emploi des jeunes, notamment dans le cadre de l'Appel à l'Action pour la Crise de l'Emploi des Jeunes lancé lors de la Conférence Internationale du Travail de Juin 2012.

II. CONTEXTE DU PROJET

Le projet a été développé en collaboration étroite avec les autorités nationales et provinciales suite à une série de consultations avec le BIT, les institutions clés du marché du travail ainsi que les partenaires sociaux. Il émane d'une demande forte du Gouvernement de bénéficier de l'assistance technique du BIT pour promouvoir l'emploi des jeunes au Katanga dans le cadre de la Politique Nationale de l'Emploi. Il s'appuie également sur des études réalisées par le BIT sur l'impact de la crise financière dans le secteur minier.

Les problèmes que vise à adresser ce projet sont tous liés au manque d'accès à l'emploi décent pour les jeunes au Katanga. Le projet vise à mettre en place un environnement favorable à la création et au développement de MPME qui doivent être le moteur de la création d'emplois productifs et d'alternatives d'emplois par rapport au métier de creuseur artisanal. La stratégie du projet vise à renforcer l'employabilité des jeunes à travers des centres de formation professionnelle performants en termes de réponse aux besoins du marché du travail, à promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes (notamment dans le secteur agricole et les activités de transformation des produits agricoles), et à faciliter la création de MPME par les jeunes.

Le projet vise à atteindre les résultats suivants:

- Résultat 1 :
L'employabilité de jeunes est accrue, l'esprit d'entreprise est développé (800 emplois/auto-emplois créés par le projet)
- Résultat 2 :
L'accès des jeunes femmes et hommes à la microfinance s'est accru (220 entreprises créées /développées grâce à l'accès à la microfinance et à l'éducation financière)
- Résultats 3 :
L'employabilité des sortants des établissements de formation professionnelle est accrue (Au moins 6.000 jeunes formés dans des cursus porteurs et/ou ayant bénéficiés des modules d'alphabétisation informatique et d'entrepreneuriat)
- Résultat 4. :
Les capacités provinciales de gouvernance du marché de travail sont renforcées / le tissu économique local est développé, mieux intégré et diversifié (Augmentation de la contribution d'autres secteurs au PIB de la région comparativement au secteur minier)

III. OBJECTIFS DE L'EVALUATION

L'évaluation vise à produire une appréciation systématique et objective de l'accomplissement des 4 objectifs spécifiques en termes de cohérence, d'efficacité, d'impact et de durabilité. Elle fournira un ensemble d'informations crédibles et utiles permettant de documenter l'impact direct sur les jeunes bénéficiaires des différents objectifs du programme en dégagant des spécificités selon le genre.

Du fait de la nature pilote du projet et de certains de ses composants (rôle de l'antenne de l'INPP au Katanga), elle visera également à intégrer les leçons de l'expérience dans le processus de décision des bénéficiaires et des bailleurs de fonds pour sa réplication.

Une attention particulière sera portée sur la stratégie et les modèles d'interventions utilisés par le projet, l'appropriation et le renforcement des compétences nationales ainsi que, dans la mesure du possible, la durabilité et la qualité des emplois créés.

Finalement, les résultats de l'évaluation devront aussi permettre de documenter les leçons apprises sur l'opérationnalisation et la gestion des projets de coopération techniques – notamment au niveau la collaboration entre Genève et le terrain - dans le cadre de la révision de la stratégie de coopération technique du BIT pour 2015-2017.

IV. METHODOLOGIE

L'évaluation devra adresser l'ensemble des critères d'évaluation énumérés dans le guide de l'OIT en la matière.

L'évaluation sera conduite par un/e évaluateur/trice international qui sera responsable de la rédaction du rapport. Un consultant national pourrait être recruté pour le/la supporter si la méthodologie adoptée le nécessite.

La durée de l'évaluation est estimée à 36 jours de travail réparti sur une période de trois mois, débutant au plus tard au courant du mois de Mai 2015. Les visites de terrain seront organisées sur les trois sites du projet : Lubumbashi-Likasi-Kolwezi, ainsi qu'à Kinshasa. Le consultant visitera un échantillon représentatif des lieux d'activités du projet. Le contrat inclura les travaux préparatoires, un briefing au BIT Genève, les travaux de terrain et la rédaction du rapport.

Au terme de son mandat, le consultant rendra disponibles :

- Un rapport initial détaillant la méthodologie de l'évaluation
- Un débriefing aux partenaires du projet à la fin de la mission
- Un rapport consolidé écrit répondant aux différentes questions et du cadre analytique notamment, la pertinence du projet et les performances en termes d'efficacité, d'efficience, de durabilité et d'impact, les leçons apprises, les recommandations pertinentes pour des expériences ultérieures, etc.

V. SELECTION ET PROFIL DU CONSULTANT

Le/la consultant(e) sera sélectionné(e) sur la base de ses qualifications et de son expérience. Les candidat(e)s intéressé(e)s devront inclure dans leur manifestation d'intérêt :

- Une lettre de motivation avec un CV à jour
- Une indication de leur disponibilité à sur les mois de mai à juillet ainsi que leur honoraires journalier.

L'évaluation sera conduite de préférence par un consultant international ayant au moins dix ans d'expérience, principalement dans le contexte africain. De niveau d'études universitaires de troisième cycle en sciences économiques, juridiques, sociales ou en management, le consultant doit posséder une expérience avérée dans les méthodes et approches de suivi et évaluation, notamment les approches quantitatives, qualitatives et participatives, analyse de l'information et rédaction des rapports ; dans l'analyse et évaluation des projets de développement en période de crise ou en situation post conflits ; dans les programmes développement des entreprises, en particulier des MPME et des institutions de micro finance ; La capacité de communication bilingue en français et en anglais, la capacité à produire des résultats de qualité dans un temps limité et la familiarisation avec les méthodes d'évaluation des projets utilisées par les agences du Système des Nations Unies, notamment le BIT, seraient des atouts déterminants.

La date limite pour l'envoi des dossiers est le jeudi 21 mai. Ils devront être envoyés à l'adresse email suivante : kleinj@ilo.org avec la mention « Evaluation PAEJK »